

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Habiletés cliniques 4

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2203.F.13	Degré d'études : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master	
Année académique : 2023-2024	Année d'études : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}	Crédits ECTS : 5
Type : <input checked="" type="checkbox"/> Module obligatoire	<input type="checkbox"/> Module optionnel obligatoire	<input type="checkbox"/> Module optionnel
<input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.		
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> Module principal Core course	<input type="checkbox"/> Module lié au module principal Related course	<input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire Minor course
Niveau : <input checked="" type="checkbox"/> Module de base	<input type="checkbox"/> Module d'approfondissement	<input type="checkbox"/> Module avancé
Organisation temporelle :	<input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre	<input type="checkbox"/> Semestre d'automne
	<input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
- Autres : avoir validé 35 crédits ECTS sur les modules théoriques et 10 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sciences humaines | <input type="checkbox"/> Science infirmière | <input type="checkbox"/> Méthodes, démarches et outils |
| <input type="checkbox"/> Sciences de la santé | <input checked="" type="checkbox"/> Habiletés cliniques | <input type="checkbox"/> Recherche |

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'expert | <input type="checkbox"/> Rôle de manager | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'apprenant et de formateur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur | <input type="checkbox"/> Rôle de promoteur de la santé | <input type="checkbox"/> Rôle de professionnel |
| <input type="checkbox"/> Rôle de collaborateur | | |

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- De défendre les principes assurant la sécurité du patient relative notamment au contrôle de l'identité, au respect de l'hygiène et de l'asepsie ainsi qu'aux règles de sécurité du processus d'administration de médicament.
- De développer une dextérité dans la réalisation des technologies de soins tout en assurant sa propre sécurité.
- D'adapter la prise en soins et des capacités relationnelles simultanément tout en reconnaissant les besoins du patient.

Haute école de santé
Genève

- De pratiquer une évaluation clinique et une pratique réflexive liée aux habiletés cliniques en se référant à des connaissances scientifiques actualisées.
- D'appliquer des stratégies d'apprentissages autonomes.
- De se positionner dans une démarche réflexive avec une équipe de travail.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Habiletés cliniques :

Technologies de drainage / évacuation (divers drains chirurgicaux, lavement, stomie, SAD etc.)

Technologie d'administration médicamenteuse et de ponction sanguine sur CVC, Picline (et cathéter épidural pour la gestion médicamenteuse)

Technologies transversales (matériel stérile, tenue professionnelle)

Technologies de protection et de réparation de la peau et des muqueuses : soins de stomies, soins de plaies, pansement de plaies

Evaluation clinique :

Statut des systèmes : musculosquelettique, neurologique, mental, abdominal, tégumentaire

Communication/ relation : technique d'entretien, anamnèse clinique.

Contrôle, préparation et administration de médicaments :

Divers contextes et sur divers matériaux

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, cours en e-learning, laboratoires pratiques, Moodle HES-SO, Cahiers des examens cliniques.

Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module se compose de 2 parties (A et B) :

Une évaluation pratique continue et individuelle pendant les ateliers/laboratoires (comptant pour 10% de la note globale de l'examen écrit portant sur les EC et HC (partie A). A noter que 60% des ateliers/laboratoires doivent être acquis pour obtenir les 10% de l'évaluation pratique continue.

En semaine 28, un examen écrit individuel comportant 2 parties à valider distinctement :

Partie A : Une évaluation écrite et individuelle comprenant des éléments portant sur l'évaluation clinique et sur les habiletés cliniques (90% de la note + 10% de l'évaluation continue). 1 note sur 6 – coefficient 1.

Partie B : Un examen écrit individuel – CPAM ; 1 note sur 6 - coefficient 1.

Examen	Statut			
	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis
CPAM	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis
Examen écrit : 90%	Acquis	Acquis	Non Acquis	Non acquis
Contrôle continu : 10%				
Conséquences	Note ECTS	Fx Remédiation CPAM- Partie B	Fx Remédiation Partie A	F Répétition Partie A & B

La validation du module repose sur l'obtention d'une note suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués **et à condition que les résultats des examens A et B soient supérieurs ou égal à E.**

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module, (soit entre 3,45 et 3,94) Pas de remédiation

La remédiation est possible en cas de note FX au module et a lieu en semaine 36.

En cas d'insuffisance à la partie A, la remédiation consiste en un examen oral individuel.

En cas d'insuffisance à la partie B, la remédiation consiste en un examen écrit individuel.

La remédiation permet à l'étudiant d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

7. Bibliographie principale

Boundy, J. F. & Stockert, P. A. (2012). *Calcul de la dose. ERPI*

Doyon, O. & Longore, S. (2016). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique* (livre+cahier d'exercices). ERPI.

Jarvis. (2020). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé* 3^e éd. Cheneliere.

Marieb, E. (2019). *Anatomie et physiologie humaine 11^e édition + MonLab*. ERPI.

Hôpitaux Universitaires de Genève. (s. d.). Pharmacie à Genève aux HUG. <https://www.pharmacie.hug.ch>

Hôpitaux Universitaires de Genève. (s. d.-b). Procédures médico-soignantes. <https://www.hug.ch/procedures-medico-soignantes>

8. Responsable du module et enseignants

Responsables : Sabrina Fedele, Lucie Huescar

Enseignant-e-s : Enseignant-e-s et assistant-e-s de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 1^{er} février 2024 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers